

▶ La randonnée du bêtisier

Faut-il *en rire ?*

La réalisation de certains aménagements cyclables nous fait parfois sourire ou nous laisse pantois. Cependant, pour quelques-uns c'est plus sérieux car il faut bien le reconnaître, leur validation pose questions et réflexions.

Au cours d'une randonnée fictive, faite avec quelques amis cyclistes et photographes, nous avons recensé un bon nombre d'anomalies qui pour certaines ne sont pas toujours sans conséquences et font l'objet de nos actions sécuritaires auprès des aménageurs concernés.

Nous allons donc vous inviter à parcourir ces voies cyclables et mettre en exergue quelques-unes de ces réalisations mais surtout, au départ, prudence, ne vous trompez pas de chemin !



Une fois sur la bonne route, soyez attentifs au tracé de la piste cyclable à l'entrée de la prochaine agglomération ; elle n'est pas toujours bien droite et parsemée d'embûches. Surtout attention aux poteaux directionnels et d'indication ainsi qu'aux lampadaires. Ensuite, si vous avez donné rendez-vous à un amis sur le parcours à l'arrêt de bus du jardin public, vous ne pouvez pas vous tromper, l'arrêt de bus est sur la piste cyclable.



En poursuivant vers la Voie verte, ne relâchez pas votre attention car il faudra sortir de la ville avant de vous sentir un peu plus « libre ». Vous prendrez pour ce faire une « piste cyclable à double sens » dans une rue à sens unique. Nous vous conseillons de bien regarder sur votre droite les « séparateurs » installés. Un simple moment d'inattention et vous pouvez vous retrouver au sol. Ce type de séparateur destiné à « éloigner » les automobilistes de la bande cyclable peut être très dangereux en cas de « contact » de la roue avant d'un cycle. Les chutes sont nombreuses sur ces « protections cyclables ».





Ensuite, ce n'est pas tout à fait le parcours du combattant, mais presque car vous aurez la possibilité de faire quelques exercices de gymkhana entre les quilles. Par contre vous n'avez pas droit au « strike » car vous n'êtes pas sur piste de bowling mais bien sûr le dernier aménagement cyclable en direction de la Voie verte !



Vous la rejoindrez en prenant garde de ne pas vous mouiller les pieds, car il y a un certain temps que la visite technique et la maintenance de l'entrée de la voie sur berge ont été négligées.



Vous allez enfin retrouver cet esprit de liberté qui nous fait cruellement défaut, au sein de nos grandes agglomérations toutes liées aux contraintes des flux de circulation motorisés. Ne soyez pas pour autant trop désinvoltes, et restez attentifs à tout ce qui peut aussi vous mettre en situation parfois périlleuse. À mi-parcours la Voie verte quitte la voie sur berge mixte et autorisée aux pêcheurs. Après le passage sous la voie express, à la sortie du virage, prudence, car



vous allez vous retrouver face à un plot fixé au milieu de la Voie verte, destiné à « empêcher » les automobilistes à emprunter cette Voie verte. Il ne se justifie absolument pas compte tenu de la partie « accessible » restante autour de cette intersection. Quelques kilomètres plus loin, le plot similaire au précédent a disparu, mais son mode de fixation en acier est toujours présent, ce qui n'est pas très sécurisant en cas de chute, surtout en groupe.



Après ces quelques kilomètres de tranquillité, vous arriverez à la fin provisoire de la Voie verte. Vous poursuivrez alors votre circuit en utilisant pour cela une petite route tranquille qui va vous permettre de rejoindre votre point de départ. Un léger vent arrière vous facilitera ce retour, mais ne vous laissez pas pour autant surprendre par endroits par l'état du revêtement. Une roue de vélo peut facilement se bloquer dans les saignées de la chaussée.



Votre randonnée touche à sa fin, il vous restera malgré tout à franchir le dernier « obstacle » de la journée avant de réintégrer l'agglomération et les soucis de cohabitation qui s'y rattachent. Sur ce dernier rétrécissement et malgré l'emprise existante, l'aménageur n'a pas jugé utile de réaliser le « by pass » bien pratique pour nous les cyclistes. Pour compenser, il vous demande, panneau à l'appui de « Partager la route », le rétrécissement servant en même temps de « ralentisseur » pour les véhicules motorisés...



Voilà notre randonnée est terminée. Nous sommes tous arrivés à bon port, malgré ces vicissitudes très souvent le lot journalier de bon nombre de cyclistes, usagers à part entière et qui demandent simplement que l'on tienne compte de leurs besoins et de leurs particularités. Nous ne terminerons pas ce énième constat sans relancer notre critique sur le choix et l'application de certains coussins « berlinois » ou « lyonnais »



*Crédits photos : Jacques Fournia,
Pierre Farelle, Christian Abran,
Steve Jackson, Dominique Lamouller,
Jean-Claude Hamon,
Jean-Michel Bouillerot*

Nous vous rappelons que tous ces problèmes rencontrés sont pris en compte dans la Charte Cyclable FFCT, dont la nouvelle version sera mise à disposition courant septembre 2010.